

L'essence peut mettre en danger la santé.

Les imprudences commises lors de l'utilisation d'essence pour moteurs peuvent avoir pour effets une peau sèche ou irritée, des inflammations cutanées, maux de tête, étourdissements, nausées, troubles de la vue ou une perte de connaissance, voire le décès de la personne exposée.

Éviter tout contact avec la peau et l'inhalation de vapeurs d'essence.

Le benzène est une substance cancérigène contenue dans l'essence, qui peut être absorbée par l'organisme, en particulier par voie cutanée, mais aussi par les voies respiratoires.

Pour inhaler le moins de vapeurs possible, les réparations sur un moteur à essence doivent être effectuées à l'air libre ou dans un garage ouvert.

Des vapeurs d'essence pouvant également s'échapper des bidons d'essence, ces derniers doivent être stockés dans des locaux bien ventilés.



Attention! L'essence n'est pas un détergent.

Les réservoirs à essence peuvent exploser, qu'ils soient pleins ou vides

Les vapeurs d'essence présentent un danger d'explosion. Si des vapeurs s'échappent, il faut donc éviter la production d'étincelles: les travaux de soudure sur le réservoir sont particulièrement dangereux et devraient être effectués par un spécialiste.

Dans les stations d'essence, l'interdiction de fumer doit en outre être respectée: une cigarette qui se consume peut facilement produire l'étincelle susceptible de provoquer l'explosion.

Il faut également éviter d'utiliser des appareils électriques (foreuses, aspirateurs auto, portables, etc.) à proximité de vapeurs d'essence, ces appareils pouvant également libérer de la chaleur ou produire des étincelles.



Attention! Les vapeurs présentent un danger d'explosion.

Premiers secours

■ **En cas d'indisposition suite à une inhalation prolongée de vapeurs d'essence pour moteurs:**
Amener la personne à l'air libre. Si son état ne s'améliore pas rapidement, appeler le médecin d'urgence.

■ **En cas de contact de l'essence avec la peau:**
Laver immédiatement et soigneusement la peau à l'eau et au savon, ne pas frotter. Oter les vêtements imprégnés.

■ **En cas d'ingestion d'essence pour moteurs:**
Appeler tout de suite le médecin d'urgence. Ne pas faire vomir, en raison du risque mortel de pneumonie chimique. Si la personne est consciente, lui faire boire une à deux gorgées d'eau.

Vous pouvez contacter le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) pour tout renseignement concernant les intoxications

■ **en cas d'urgence 24 h/24** au numéro 145
■ **en dehors des situations d'urgence,** pendant les heures de bureau au 044 251 66 66.

Impressum

Editeur: © Office fédéral de la santé publique, Mai 2006
Diffusion: OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne
Commandes gratuites par Internet: www.bbl.admin.ch/bundespublikationen
N° d'article OFCL: 311.788.d, 311.788.f, 311.788.i
N° OFSP de publication: OFSP 5.06 55000 d 28000 f 9000 i 40EXT06005

Avaler de l'essence peut avoir des conséquences très graves

L'ingestion d'essence pour moteurs peut provoquer des lésions des muqueuses, voire, dans des cas plus graves, une pneumonie pouvant être fatale.

Il est donc dangereux d'aspirer de l'essence avec la bouche, p. ex. pour l'amener dans un tuyau lors d'une vidange. Un réservoir mal rempli doit être vidangé par du personnel spécialisé, p. ex. dans un garage automobile.

Utiliser de l'essence spéciale pour appareils

Des gaz toxiques et du carburant non brûlé peuvent s'échapper des appareils à moteur deux-temps (débroussailleuses, tronçonneuses, souffleuses à feuilles, taille-haies et tondeuses à gazon).

En particulier pour ces appareils, mais également pour les petits appareils à moteur quatre-temps, il est recommandé d'utiliser de l'essence alkylée.

Cette dernière, moins polluante, contient environ dix fois moins de benzène (substance cancérigène) que l'essence ordinaire et une part beaucoup plus réduite d'hydrocarbures aromatiques toxiques.



Attention! L'essence ne doit jamais être aspirée par la bouche.

L'essence pour moteurs est dangereuse pour l'environnement

On peut trouver de l'essence pour appareils p. ex. aux rayons jardinage des détaillants et des marchés de la construction, ou dans les points de vente de produits agricoles, de petits appareils et de machines agricoles. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles à l'adresse Internet www.geraetebenzin.ch.

Pour son élimination, veuillez vous renseigner auprès du service compétent de votre commune.

L'étiquette suivante attire l'attention sur les risques liés à l'utilisation d'essence pour moteurs conformément aux prescriptions légales:

<p>F+ Hochentzündlich / Extrêmement inflammable Estremamente infiammabile</p>	<p>T Gifig / Toxique Tossico</p>	<p>N Umweltgefährlich / Dangereux pour l'environnement Pericoloso per l'ambiente</p>
<p>Motorenbenzin, bleifrei contiene benzene, benzolmehrwertig 0,1 – 1%; CAS 80290-81-5</p> <p>Datensicherheitsbeleg: Falsch Einnahme vermeiden. Kann vorübergehende Schäden verursachen. Kann das Kind (in Mutterleib) möglicherweise schädigen. Nicht die Haut. Gesundheitsschädlich: kann beim Verschlucken Lungenschäden verursachen. Dämpfe können Schädlichkeit und Benommenheit verursachen. Giftig für Wasserorganismen, kann in Gewässern längerfristig schädliche Wirkungen haben.</p> <p>Sicherheitsratschläge: Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen. Exposition vermeiden – vor Gebrauch besondere Anweisungen einholen. Dämpfe nicht einatmen. Bei Verschlucken kein Erbrechen herbeiführen. Sofort ärztlichen Rat einholen und Verpackung oder dieses Etikett vorzeigen. Bei Unfall oder Unwohlsein sofort Arzt anrufen, wenn möglich dieses Etikett vorzeigen. Von Zündquellen fernhalten – nicht rauchen. Nicht in die Kanalisation leiten. Besondere Anweisungen vermeiden/Sicherheitsdatenblatt zu Rate ziehen. Nur zu Reinigungszwecken verwenden.</p> <p>Essence moteur sans adjonction de plomb contiene: Essence, tenore di benzene 0,1 – 1, CAS 80290-81-5</p> <p>Indicazioni di pericolo: Può provocare il cancro. Può provocare alterazioni genetiche ereditarie. Possibile rischio di danni ai bambini non ancora nati. Irritante per la pelle. Nocivo: può causare danni ai polmoni in caso di ingestione. L'inhalazione dei vapori può provocare sonnolenza e vertigini. Tossico per organismi acquatici, a lungo termine può avere effetti nocivi sulle acque.</p> <p>Consigli di sicurezza: Conservare fuori da portata dei bambini. Evitare l'esposizione – procurarsi speciali istruzioni avant l'utilization. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin, si possible lui montrer l'étiquette. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus à l'égoût. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Ne jamais utiliser ce produit comme nettoyant.</p> <p>Benzina senza piombo per motori contiene: Benzina, tenore di benzene 0,1 – 1%; CAS 80290-81-5</p> <p>Indicazioni di pericolo: Può provocare il cancro. Può provocare alterazioni genetiche ereditarie. Possibile rischio di danni ai bambini non ancora nati. Irritante per la pelle. Nocivo: può causare danni ai polmoni in caso di ingestione. L'inhalazione dei vapori può provocare sonnolenza e vertigini. Tossico per organismi acquatici, a lungo termine può avere effetti nocivi sulle acque.</p> <p>Consigli di prudenza: Conservare fuori dalla portata dei bambini. Evitare l'esposizione – procurarsi speciali istruzioni prima dell'uso. Non respirare i vapori. In caso di ingestione non provocare il vomito: consultare immediatamente il medico e mostrarli il contenitore o l'etichetta. In caso di incidente o malessere consultare immediatamente il medico se possibile, mostrargli l'etichetta. Conservare lontano da fiamme e scintille – Non fumare. Non gettare i residui nelle fognature. Non disperdere nell'ambiente. Ritirarsi alle istruzioni speciali/le schede informative in materia di sicurezza. Non utilizzare mai a scopo di pulizia.</p> <p>Art.-Nr. 311.798 3.06 200700 40EXT0001 150952</p>		

Mise en garde concernant l'utilisation d'essence pour moteurs

L'essence pour moteurs est dangereuse: elle contient du benzène, substance cancérigène; elle est extrêmement inflammable et présente un danger pour l'environnement. Lors de son utilisation, il faut donc veiller à respecter les conseils de prudence du fabricant. L'essence pour moteurs ne doit être utilisée que comme carburant.

